

CONTRAT PRODUCTEUR – CONSOMMATEUR
Du 5 avril 2021 au 30 janvier 2022, soit 43 paniers de légumes

Productrice

Le Quentrec Caroline
La Ville Bressay
56120 Pleugriffet
06 59 55 35 04
framboiseetpetitpois@laposte.net

Consommateur

Nom-Prénom :
Adresse :
.....
.....
Tél :
@ :

Engagements de la productrice

- x Respecter le cahier des charges de l'agriculture biologique
- x Fournir chaque semaine un panier de légumes bio, de saison et variés.

Engagements du consommateur

- x Rester fidèle au producteur sur la durée de son contrat.

Paiement : chaque 15 du mois, le chèque correspondant aux paniers du mois en cours est encaissé.

10 chèques sont à remettre avec le contrat :

- soit 3 chèques de 55 € et 7 de 44 € pour les paniers à **11 €** ;
- soit 3 chèques de 80 € et 7 de 64 € pour les paniers à **16 €**.

Fait à, le .../.../...

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :

Le consommateur

La productrice

POURQUOI UN ENGAGEMENT SUR PLUSIEURS MOIS?

- x En acceptant de vous engager sur une période avec votre productrice, vous soutenez une agriculture paysanne locale. En lui permettant de planifier au plus juste sa production, les pertes sont limitées et vous l'aidez à pérenniser sa ferme.
- x Vous bénéficiez de plusieurs bonus :
 - Prix préférentiel sur les cueillettes libres de fraises et de légumes à la ferme ;
 - Le prix du panier ne bouge pas sur toute la période, quelque soient les aléas climatiques ;
 - En cas de récolte importante, c'est votre panier qui s'alourdit !
- x Vous ne pouvez pas oublier d'acheter vos légumes, ils vous attendent chaque semaine près de chez vous.

